

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DE LA PEDAGOGIE
ET DE LA FORMATION CONTINUE

**COORDINATION NATIONALE
DE PHILOSOPHIE**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**DOCUMENT DE FORMATION DES
ENSEIGNANTS DE PHILOSOPHIE
ETABLISSEMENTS PRIVES**

Août 2019

• **LES MODULES DE FORMATION**

N°	Titres	Durée	Méthodologie/ Mode
INTRODUCTION/ EXPOSE DE CADRAGE	Les Finalités et Les Objectifs de l'enseignement de La Philosophie	02 H	Communication en plénière/Echanges
MODULE 01	La Formation Par Compétences	04 H	Communication en plénière/Echanges
MODULE 02	Les Programmes d'enseignement et Les Progressions	03 H	Communication en plénière/Echanges
MODULE 03	La préparation d'une Leçon de Philosophie	04 H	<u>Atelier</u> suivi d'une Communication en plénière
MODULE 04	La préparation d'une Etude de texte	04 H	<u>Atelier</u> suivi d'une Communication en plénière
MODULE 05	La maitrise de la conduite de la classe	02 H	Communication en plénière/Echanges
MODULE 06	Les Méthodologies de la Dissertation et du Commentaire de texte Philosophiques	06 H	<u>Atelier</u> suivi d'une Communication en plénière
MODULE 07	L'exploitation des supports pédagogiques et didactiques	02 H	Communication en plénière/Echanges
MODULE 08	L'évaluation des apprentissages	03 H	<u>Atelier</u> suivi d'une Communication en plénière
MODULE 09	Le Compte rendu et La Correction de devoir	02 H	<u>Atelier</u> suivi d'une Communication en plénière
MODULE 10	La tenue des Documents Administratifs et Pédagogiques	02 H	<u>Atelier</u> suivi d'une Communication en plénière
MODULE 11	La Lettre de mission des U.P et C.E	02 H	Communication en plénière/Echanges
MODULE 12	Le code de déontologie de l'enseignant	02 H	Communication en plénière/Echanges

INTRODUCTION / EXPOSE DE CADRAGE : Les Finalités et Les Objectifs de l'enseignement de la Philosophie

Les programmes d'enseignement ont toujours eu pour vocation à travers leurs objectifs d'être utiles à la société qui les a engendrés. Ils tiennent compte avant tout du niveau économique, socioculturel et des avancées scientifiques de la société. En effet celle-ci doit assurer l'éducation et la formation de ses membres pour non seulement les aider à s'adapter au monde qui change et évolue, mais aussi pour relever des défis multiples. Ainsi tout programme se conçoit en se référant aux finalités et aux buts du système éducatif instauré/institué.

I-LES FINALITES DU SYSTEME EDUCATIF DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le système éducatif ivoirien vise à former un citoyen :

- libre, responsable de ses actes, digne, respectueux des droits humains, capable de s'approprier des valeurs de justice sociale, des idées et des comportements démocratique ;
- ayant le goût de l'effort, du travail bien fait, de la recherche permanente de l'excellence et capable d'initiative individuelle et de créativité ;
- apte à la pratique de l'économie marchande, possédant une culture scientifique et technologique à même d'impulser les mutations industrielles, économiques et sociales par un enseignement/apprentissage et d'évaluation axé sur :
 - .le développement du sens aigu de la nation, de la solidarité et le goût de l'effort ;
 - .la promotion des valeurs de la démocratie fondée sur l'unité nationale, la liberté, la justice, l'égalité des chances et le respect des droits humains ;
 - .la valorisation des activités manuelles, artisanales et des P.M.E ;
 - .l'affirmation et l'enrichissement de la personnalité et de l'identité nationale fondées sur la diversité des langues et des technologies régionales.

II- LES BUTS DU SYSTEME EDUCATIF DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les cycles du secondaire général et de pré-spécialisation visent à :

- favoriser l'accès des apprenants à la culture générale ;
- créer l'esprit critique et d'innovation ;
- assurer l'éducation civique, morale et physique de l'enfant ;
- développer l'apprentissage des méthodes et techniques d'organisation du travail ;
- promouvoir les métiers du bâtiment, de la terre, de la mécanique, de la communication afin de garantir à la société une base culturelle minimale indispensable au relèvement des défis communs (**Mondialisation-Globalisation**).

L'enseignement de la Philosophie s'inscrit dans cette idéologie et cette dynamique.

III-LES FINALITES ET LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

La Philosophie qui n'intervient qu'au second cycle de l'enseignement en Côte d'Ivoire présente une particularité car ne débutant qu'en classe de Première. Par ailleurs, sa contribution à la formation de citoyens responsables, par la culture et le développement de l'esprit critique la rend indispensable tant et si bien qu'il est même apparu opportun un tant soit peu de l'initier en classe de Seconde.

A-LES FINALITES

Au titre des finalités, on peut retenir que l'enseignement du programme de philosophie vise essentiellement à contribuer à la formation de l'homme par le développement de l'esprit critique, en vue de son épanouissement, de sa participation au développement économique, socio-culturel et de son ouverture sur le monde.

B-LES OBJECTIFS OU BUTS

L'enseignement du programme de Philosophie dans le second cycle du secondaire vise à faire acquérir à l'apprenant un ensemble de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs nécessaires à l'analyse critique des problèmes par une démarche logique et cohérente, en vue de sa participation au développement de sa société et de l'humanité. Ces objectifs sont répertoriés dans un tableau synoptique qui présente le cadre de référence intellectuel (cognitif), conceptuel et lexical.

LES CADRES DE REFERNCE CONCEPTUELLE

Cadre de référence 01 : <i>L'homme et la société</i>	Cadre de référence 02 : <i>La connaissance</i>	Cadre de référence 03 : <i>Les méthodologies</i>	Cadre de référence 04 : <i>L'étude d'œuvres et de questions au choix (Annexe)</i>
1- Réflexion critique sur la complexité de la nature de l'homme. 2- Réflexion critique sur la situation de l'homme dans ses relations complexes avec la société/ l'humanité	1- Réflexion critique sur le mode d'élaboration de la connaissance. 2- Réflexion critique sur le pouvoir et les limites de la connaissance humaine. 3- Aperçu de l'évolution de la pensée philosophique	1- Les techniques de la rédaction du commentaire de texte philoso- phique. 2- Les techniques de la rédaction de la dissertation philoso- phique	1- Lecture et critique d'œuvres. 2- Initiation à la recherche

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, on retiendra que l'enseignement du programme de Philosophie dans le second cycle du secondaire ne vise en aucun cas la propagande d'une idéologie quelconque encore moins d'une confession religieuse de quelque nature qu'elle soit. Aussi la présente session de formation est l'occasion de donner toutes les orientations et les outils afférents à l'enseignement de la Philosophie dans le système éducatif ivoirien.

MODULE 01 :
LA FORMATION PAR COMPETENCES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- GENERALITES SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCES

II- STRUCTURES DES PROGRAMMES EDUCATIFS

II.1- Le profil de sortie

II.2- Le domaine

II.3- Le régime pédagogique

II.4- Le corps du programme éducatif

II.4.1 La compétence

II.4.2 Le Thème/Activité

II.4.3 La Leçon/Séance

II.4.4 L'Exemple de situation

II.4.5 Les Habiletés et les Contenus

III- LE GUIDE D'EXECUTION DU PROGRAMME

III.1- Exemple de progression annuelle

III.2- Les propositions d'activités, suggestions pédagogiques et moyens

III.2.1- La compétence

III.2.2- Le thème

III.2.3- La leçon

III.2.4- L'exemple de situation (en rapport avec la leçon)

III.2.5- Le tableau des contenus, consignes, techniques pédagogiques, moyens et supports didactiques

IV- L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

CONCLUSION

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, au niveau de l'évolution des programmes, a connu trois (3) réformes curriculaires de 1960 à 2011:

- De 1960 à 1976 : Programmes axés sur la méthode traditionnelle dans laquelle le maître est le détenteur du savoir.
- De 1977 à 2002 : Programmes rénovés axés sur la méthode active où l'apprenant est au centre du processus enseignement/apprentissage (pédagogie par objectif).
- A partir de 2002 : Prenant en compte les insuffisances des programmes PPO et le contexte international qui prône le développement des compétences, la Côte d'Ivoire, a fait le choix de l'Approche Par les compétences (APC) dans l'optique d'améliorer le rendement du système éducatif.

Depuis 2011, il y a un réajustement des programmes APC en vue de leur simplification. Ce processus, appelé recadrage des programmes a abouti à l'élaboration des programmes éducatifs et des guides d'exécution qui sont entrés en vigueur au préscolaire, au primaire, au CAFOP et au secondaire.

I- GENERALITES SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'Approche Par Compétences qui tire sa substance du constructivisme et du socioconstructivisme développe l'idée que tout apprentissage est un processus de construction des connaissances. L'élève apprend mieux dans l'action, c'est-à-dire quand il est mis en situation de production effective, quand il est vraiment impliqué dans des tâches qui nécessitent la mobilisation et l'intégration des acquis, quand la situation d'apprentissage a du sens pour lui, qu'elle est significative et surtout quand l'élève établit des contacts avec les autres pour construire ses connaissances et son savoir.

L'approche par compétences est une manière de concevoir, de penser et de mettre en œuvre l'enseignement/apprentissage qui vient combler les insuffisances d'une approche par objectifs davantage centrée sur l'acquisition des savoirs et savoir-faire (apprendre quoi ?) négligeant l'acquisition des processus intellectuels (comment faire pour apprendre ?).

Dans l'approche par compétences, les objectifs ne sont plus de l'ordre des contenus à transférer (enseignement), mais plutôt d'une capacité d'action à atteindre par l'apprenant (apprentissage).

En un mot, l'APC peut se résumer en ceci : comment amener l'élève « à apprendre à apprendre », tout en comptant sur l'enseignant dont le rôle est d'être un facilitateur.

Dans ce contexte, une compétence ne se résume donc ni à des savoirs, ni à des savoir-faire ou à des savoir-être, mais à l'ensemble de ces éléments considérés comme des « ressources ». La **compétence** devient alors la capacité d'un élève à « **mobiliser** » l'ensemble des **ressources** pour réaliser une **tâche**.

La mobilisation des ressources pour prouver sa compétence doit se faire en « **situations** ». L'élève compétent doit pouvoir s'organiser dans des situations nouvelles et inattendues confinées dans le cadre d'une « famille de tâches » déterminée.

L'APC, un modèle pour la construction de compétences

Prenant appui sur cette définition, il nous a paru utile, pour mieux comprendre ce concept, de composer un modèle qui intègre et articule les différentes facettes des activités d'apprentissage qui favorisent la construction de compétences. Ce modèle met en évidence, dans une séquence d'enseignement/apprentissage, les types d'activités qui sont susceptibles de contribuer au développement de compétences chez l'élève :

- placer l'élève face à des situations;
- l'amener à exploiter des ressources (mises à sa disposition ou rendues accessibles) ;
- l'amener à agir et à interagir (pour chercher, confronter, analyser, comprendre, produire, etc.);
- amener l'élève à réfléchir, à structurer et à intégrer ses connaissances (pour fixer les nouveaux acquis dans le long terme et les articuler aux acquis antérieurs) ;
- amener l'élève à se construire et à préparer le transfert de ses acquis

pour répondre aux finalités de l'apprentissage par compétences, à savoir : comprendre le monde et mobiliser les compétences acquises dans de nouvelles situations.

II – LA STRUCTURE DU PROGRAMME EDUCATIF

Le programme éducatif issu du recadrage comprend quatre (04) composantes, à savoir :

II.1- Le profil de sortie ;

II.2- Le domaine de la discipline ;

II.3- Le régime pédagogique ;

II.4-Le corps du programme éducatif : la compétence, le thème, la ou (les) leçon (s), la ou (les) séance (s), l'exemple de situation, la ou les habileté(s) / contenus.

II.1- Le profil de sortie

Le profil de sortie définit ce qui est attendu de l'élève au terme de sa formation (CM2, 3^{ème}, Terminale, CAFOP). Il remplit deux fonctions.

- **Fonction d'évaluation**

Le Profil de Sortie (**P.S**) décrit de façon globale les compétences et les connaissances que l'élève doit avoir construites au cours de sa formation pour être diplômé. Il correspond au moment auquel l'élève ou l'étudiant obtient son diplôme ou son certificat. En ce sens, le **P.S sert de cadre de référence à l'évaluateur** pour construire ses outils d'évaluation certificative. En conséquence, le **P.S** est prescriptif puisqu'il oriente une évaluation certificative. Cette fonction évaluative nécessite que les **P.S** soient nécessairement positionnés dans les **P.E** en référence aux moments des évaluations certificatives.

- **Fonction curriculaire**

Un **P.S** oriente le contenu d'un Programme Educatif (**P.E**). Les différentes composantes d'un **P.E** sont nécessairement en lien direct avec au moins un des éléments du **P.S**. En ce sens, un **P.S** assure la cohérence interne d'un **P.E** par rapport au **P.S** dans la discipline qui le concerne.

Construction d'un profil de sortie (P.S) :

L'organisation d'un **P.S** est fonction des orientations précisées dans le Cadre d'Orientation Curriculaire (**C.O.C**) : dans une Approche Par Compétences, il s'agit d'énoncer des compétences ; dans une Approche Par Situations, il s'agit plutôt d'énoncer des familles de situations ; dans une Approche Par Objectifs, il s'agit d'énoncer des objectifs généraux, etc.

Avant d'élaborer les **P.E**, il est préférable d'écrire un premier draft de **P.S**. En cours d'élaboration des **P.E**, le **P.S** est progressivement ajusté par des allers-retours incessants entre les rubriques du **P.E** et celles du **P.S**. Le **P.S** est finalisé après la phase d'implémentation des **P.E**, lors des ajustements des **P.E** aux résultats de l'implémentation.

DISCIPLINE	LE PROFIL DE SORTIE
PHILOSOPHIE	<p>A la fin du second cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit et acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique à travers la production d'une dissertation et d'un commentaire de texte philosophiques portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> .Les difficultés liées à la conquête de la liberté ; .Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ; .Le rapport entre le progrès et le bonheur ; .Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II-2 Le Domaine de la discipline

Le domaine regroupe des disciplines ayant des liens ou des affinités. Il favorise l'interdisciplinarité.

Il existe cinq (05) domaines.

- **Le domaine des langues ;**
- **Le domaine des Sciences ;**
- **Le domaine de l'univers social ;**
- **Le domaine des arts ;**
- **Le domaine du développement physique, éducatif et sportif.**

❖ *Domaines et disciplines au secondaire en Côte d'Ivoire :*

<i>Domaines</i>	<i>Disciplines</i>
(1) Langues	1.1 Français 1.2 Anglais 1.3 Allemand 1.4 Espagnol
(2) Sciences	2.1 Mathématiques 2.2 Physique-Chimie 2.3 Sciences de la Vie de la Terre (SVT) 2.4 Technologies de l'Information et de la Communication à l'Ecole (TICE)
(3) Univers social	3.1 Histoire-Géographie 3.2 Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté 3.3 Philosophie
(4) Arts	4.1 Arts Plastiques 4.2 Education Musicale
(5) Développement physique, éducatif et sportif	5.1 Education Physique et Sportive

II-3 Le régime pédagogique

Le régime pédagogique précise la durée des enseignements d'une discipline et son taux horaire par rapport à l'ensemble des disciplines.

Exemple pour une année scolaire de 32 semaines.

Au secondaire (classe de seconde C)

Disciplines	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année	% du volume horaire de la discipline (par rapport à l'ensemble des disciplines sur l'année)
Français	4H	128H	$4 \times 100 / 26 = 15,4\%$
Anglais	3H	96H	11,5%
Mathématiques	5H	160H	19,2%
Physique-Chimie	5H	160H	19,2%
SVT	2H	64H	7,7%
Histoire- Géographie	4H	128H	15,4%
PHILOSOPHIE	A déterminer	A déterminer	A déterminer
EDHC	-	-	-
TICE	--	--	--
Arts Plastiques/ Education Musicale	1H	32H	3,8%
EPS	2H	64H	7,7%
TOTAL	26h	832H	100 %

PHILOSOPHIE

II.4 Le corps du programme éducatif

Le corps du Programme Educatif donne des informations indispensables à la préparation et à la conduite des activités pédagogiques par les enseignants.

Il comporte les éléments suivants :

- La compétence
- Le thème
- L'exemple de situation
- La leçon(s) / Séances
- Les Habiletés /Contenus

Habiletés/Contenus	
Habiletés (Actions de l'apprenant)	Contenus (Description du contenu disciplinaire sur lequel porte l'action)

II.4.1- La compétence

Une compétence est le résultat du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Quelle que soit la compétence évoquée, celle-ci ne peut l'être qu'en référence à une situation.

Dans les Programmes Educatifs une compétence est énoncée pour un thème / une leçon. Un exemple de situation lui est associé.

EXEMPLE :

❖ En Philosophie

COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à l'étude méthodique d'un texte

II.4.2 Le thème : Le thème est une unité de contenus scientifiques comportant plusieurs leçons. Il découle de la compétence

Exemple de thèmes :

THEME : Initiation au commentaire de texte philosophique

II.4.3 La leçon

C'est un ensemble de contenus d'enseignement /apprentissage susceptibles d'être exécutés en une ou plusieurs séances.

Exemple :

LEÇON I : La méthode de lecture de texte

II.4.4 La situation d'apprentissage

Une situation est un ensemble plus ou moins complexe et organisé de *circonstances* et de *ressources* qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assigné.

L'enseignant agit sur certaines de ces circonstances pour organiser l'activité de ses élèves au cours des différentes leçons et séances d'enseignement/apprentissage.

La situation peut être décrite à travers un texte, un schéma, un dessin, une photo, une vidéo ou un film, une explication verbale fournie par l'enseignant, une caractéristique temporaire du climat, un évènement raconté aux élèves, un fait divers lu dans un journal, une visite sur le terrain réalisée par les élèves eux-mêmes, etc.

Une *situation* est plus restrictive et est incluse dans un contexte qui lui donne du sens. C'est par le contexte des situations que l'activité peut avoir du sens pour l'élève. Contextualisés dans l'environnement ivoirien des élèves, les exemples de situations permettent de rendre les Programmes Educatifs réellement endogènes et donc ivoiriens.

Dans le Programme Educatif, un exemple de situation est suggéré. Il fournit à l'enseignant un modèle qu'il devra contextualiser dans sa salle de classe. Il s'agit de contextualiser l'action de l'apprenant(e). Cette situation a pour fonction d'organiser l'activité d'enseignement/apprentissage. Elle oriente l'apprenant(e) vers les tâches déclinées en termes d'habiletés et de contenus.

La formulation d'une situation exige de connaître les concepts ci-dessous.

«Toute connaissance acquise est fondamentalement liée et structurée par les situations et les circonstances dans et par lesquelles elle s'est développée au travers de l'activité ». D'où l'option d'une entrée dans les apprentissages par les situations.

- **Le contexte**

Le contexte est le cadre général, spatio-temporel mais aussi culturel et social, dans lequel se trouve une personne à un moment donné de son histoire. Il inclut l'ensemble des autres concepts, mais aussi la personne en situation, une série de ressources, des contraintes et des obstacles.

Inclusif, le contexte comprend la personne et la situation à laquelle cette dernière participe actuellement. La situation à son tour inclut les tâches. La personne en situation, elle – même incluse intégralement dans la situation, donne du sens à ses actions, parce que le contexte a du sens pour elle. Un contexte est caractérisé par des paramètres de temps et d'espace, et par des paramètres sociaux et culturels, voire économiques.

- **Les circonstances**

En fonction des tâches, les circonstances de la situation peuvent être des ressources ou des contraintes pour son traitement. La circonstance doit motiver l'exécution de la tâche.

- **La tâche**

Une tâche est définie par l'action qu'une personne pose en se référant à ses connaissances, aux ressources et aux contraintes de la situation comme à des ressources externes, pour atteindre un but intermédiaire dans le traitement de la situation. La personne utilise à bon escient ce qu'elle connaît déjà, ainsi que les ressources offertes par la situation ou des ressources externes. Une tâche requiert simplement l'application de ce qui est connu et l'utilisation de ressources accessibles, sans plus.

❖ EXEMPLE DE SITUATION D'APPRENTISSAGE

En début d'année scolaire, les élèves de la Première A3 du Lycée Moderne de Grand-Bassam découvrent dans leur programme la méthode de lecture de texte. En vue de maîtriser cette méthode ils cherchent à la **connaître** et l'**appliquer** à un texte.

Contexte : En début d'année scolaire, les élèves de la 1^{ère} A3 du Lycée Moderne de Gd- Bassam découvrent dans leur programme la méthode de lecture de texte.

Circonstance : En vue de maîtriser cette méthode.

Tâches: Connaître la méthode de lecture de texte ; appliquer la méthode de lecture à un texte.

II.4.5 Le tableau des habiletés et des contenus

Les habiletés font référence aux actions des élèves.

Le contenu c'est l'objet sur lequel porte l'habileté. Le contenu est complet et peut être traité à l'aide d'habiletés. Pour toutes les disciplines, le tableau comporte deux colonnes.

Habilités	Contenus
<p>Définition :</p> <p><i>Action cognitive</i> posée sur un objet, l'habileté est décontextualisée et est la plus petite unité cognitive.</p> <p>Peut être qualifiée à l'aide d'une taxonomie.</p> <p>Est suffisante pour <i>nommer</i> des actions dans un programme éducatif. L'enseignant devra cependant la contextualiser dans des situations.</p>	<p>Définition :</p> <p>Objet sur lequel l'habileté agit</p> <p>Dans le cadre des programmes éducatifs, les contenus relèvent de catégories appartenant à une ou plusieurs <i>disciplines</i> dans un domaine clairement circonscrit.</p>
<p>Exemple :</p> <p>- identifier</p>	<p>Exemple :</p> <p>- les items de la grille de lecture</p>

❖ Catégories harmonisées d'une taxonomie selon PH. JONNAERT

Pour l'élaboration du tableau d'habiletés et contenus d'un programme éducatif, il est nécessaire de veiller aux points suivants :

- Varier les niveaux taxonomiques des habiletés ;
- Equilibrer la répartition des niveaux taxonomiques dans les tableaux ;
- Les niveaux présentés dans le tableau sont des catégories, le concepteur de programmes éducatifs peut donc utiliser une grande variété d'actions pour définir les habiletés au sein d'une même catégorie ;
- Prendre en considération le fait que les catégories sont hiérarchisées : chaque catégorie inclut nécessairement les précédentes.

La taxonomie simplifiée utilisée comprend quatre (04) niveaux :

- **1^{er} niveau** : la connaissance (verbe d'action : **connaître**) ;
- **2^e niveau** : la compréhension (verbe d'action : **comprendre**) ;
- **3^e niveau** : l'application (verbe d'action : **appliquer**) ;
- **4^e niveau** : le traitement de la situation : **traiter une situation**).

❖ **Catégories harmonisées de la taxonomie**

<i>Habiletés</i>		<i>Description de l'habileté</i>	<i>Caractéristiques du résultat de l'action</i>
CONNAITRE ou manifester sa connaissance	<i>Arranger, Associer, Décrire, Définir, Enumérer, Etiqueter Identifier, Indiquer, Lister, Localiser, Mémoriser, Nommer, Ordonner...</i>	<u>Connaître</u> : restituer un savoir ou reconnaître un élément connu	La réponse à la question posée est un élément d'une terminologie, un fait, un élément d'une convention, une classification, une procédure, une méthode, etc. cette réponse est produite sans que la personne ne doive effectuer une opération.
COMPRENDRE ou exprimer sa compréhension	<i>Citer, Classer, Comparer, Convertir, Démontrer, Différencier, Dire en ses propres mots, Discuter, Donner des Exemples, Expliquer, Exprimer, Reconnaître...</i>	<u>Comprendre</u> : reformuler ou expliquer une proposition ou un ensemble de propositions formulées dans la question.	La réponse à la question posée est une reformulation des propositions dans un autre langage, par exemple un schéma, un graphique, un dessin, les propres mots de la personne, la réponse peut aussi se présenter sous la forme d'un complément d'informations que la personne apporte pour achever un texte lacunaire ou une proposition incomplète.
APPLIQUER ou utiliser un langage approprié	<i>Calculer, Classer, Découvrir, Dessiner, Déterminer, Employer, Établir, Formuler, Fournir Inclure, Informer, Jouer, Manipuler, Pratiquer, Modifier, Montrer, Produire, Résoudre, Utiliser...</i>	<u>Appliquer</u> : utiliser adéquatement un code de langage dans des situations d'application, d'adaptation et de transfert	Dans sa réponse à la question, la personne utilise un code approprié à la situation. La réponse peut aussi être l'adaptation d'un code à un autre code, le passage d'un schéma à un texte et vice versa, etc.
TRAITER UNE SITUATION	<i>Analyser, Choisir, Comparer, Déduire, Différencier, Disséquer, Distinguer, Examiner, Expérimenter, Illustrer, Noter, Organiser Reconnaître, Séparer, Tester, Adapter, Arranger Assembler, Collecter Communiquer, Composer Concevoir, Construire, Créer, Désigner, Discuter Écrire, Exposer, Formuler Intégrer, Organiser, Préparer, Proposer, Schématiser, Substituer, Argumenter, Choisir, Conclure, Évaluer, Justifier, Prédire, Traiter...</i>	<u>Traiter une situation</u> : comprendre une situation, l'analyser, connaître et appliquer les ressources utiles à son traitement, résoudre les tâches problématiques, organiser le traitement de la situation, la traiter et un porter jugement critique sur les résultats.	La réponse à la question témoigne d'un traitement réussi de la situation. La réponse peut aussi être un jugement critique porté sur les résultats d'un traitement d'une situation
		La personne est amenée à analyser une situation, à y rechercher des éléments pertinents, à opérer un traitement et poser un jugement sur la production issue du traitement de la situation.	

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La méthode de lecture de texte
	La grille de lecture
Expliquer	-Les mots et / ou expressions difficiles et essentiels -Les connecteurs logiques -Les items de la grille de lecture -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions -Les figures de style
Appliquer	La grille de lecture au texte
Evaluer	L'intérêt du texte

II-4.6 La situation d'évaluation :

❖ EXEMPLE DE SITUATION D'EVALUATION

A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension. Tu es invité à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

« J'aurais voulu premièrement y expliquer ce que c'est que la philosophie, en commençant par les choses les plus vulgaires, comme sont que ce mot de philosophie signifie l'étude de la sagesse, et que par la sagesse on n'entend pas seulement la prudence dans les affaires, mais une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts ; et qu'afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire qu'elle soit déduite des premières causes, en sorte que pour étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement philosopher, il faut commencer par la recherche de ces premières causes, c'est-à-dire des principes; et que ces principes doivent avoir deux conditions : l'une, qu'ils soient si clairs et si évidents que l'esprit humain ne puisse douter de leur vérité, lorsqu'il s'applique avec attention à les considérer; l'autre, que ce soit d'eux que dépende la connaissance des autres choses, en sorte qu'ils puissent être connus sans elles, mais non pas réciproquement elles sans eux; et qu'après cela il faut tâcher de déduire tellement de ces principes la connaissance des choses qui en dépendent, qu'il n'y ait rien dans la suite des déductions qu'on en fait qui ne soit très manifeste.(...) J'aurais ensuite fait considérer l'utilité de cette philosophie, et montré que, puisqu'elle s'étend à tout ce que l'esprit humain peut savoir, on doit croire que c'est elle seule qui nous distingue des plus sauvages et barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux; et ainsi que c'est le plus grand bien qui puisse être dans un État que d'avoir de vrais philosophes. Et outre cela que, pour chaque homme en particulier, il n'est pas seulement utile de vivre avec ceux qui s'appliquent à cette étude, mais qu'il est incomparablement meilleur de s'y appliquer soi-même; comme sans doute il vaut beaucoup mieux se servir de ses propres yeux pour se conduire, et jouir par même moyen de la beauté des couleurs et de la lumière, que non pas de les avoir fermés et suivre la conduite d'un autre; mais ce dernier est encore meilleur que les tenir fermés et n'avoir que soi pour se conduire. Or, c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ».

René DESCARTES, *Préface aux principes de la philosophie*, (1644)

Contexte : A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension.

Circonstance : Tu es invité(e) à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

Consignes:

- 1- Enumère les différents items de la grille de lecture de texte ;**
- 2- Dégage la problématique de ce texte de Descartes ;**
- 3- Apprécie la position de l'auteur.**

III- LE GUIDE D'EXECUTION DU PROGRAMME

Un guide correspond de près aux contenus et aux habiletés précisés dans le programme éducatif auquel il correspond. Alors que le programme éducatif se limite strictement aux éléments curriculaires, le guide apporte les aspects pédagogiques et didactiques essentiels dont l'enseignant a besoin pour mettre en pratique le prescrit du programme éducatif.

Les guides d'exécution des programmes présentent une certaine variabilité d'une discipline à une autre car, alors que les programmes éducatifs sont pédagogiquement et didactiquement neutres, les guides dépendent forcément d'orientations pédagogiques et didactiques précises.

La section ci-dessous décrit les rubriques du guide d'exécution du programme éducatif.

❖ LA STRUCTURE DU GUIDE

Le guide d'exécution du programme comprend trois (03) composantes:

III.1 La progression annuelle.

III.2 Les propositions d'activités, suggestions pédagogiques et moyens.

Cette partie comprend :

- l'énoncé de la compétence ;
- le thème ;
- le titre de la leçon;
- un exemple de situation d'apprentissage (*en rapport avec la leçon*) ;
- le tableau des consignes à l'enseignant :

CONTENUS	CONSIGNES POUR CONDUIRE LES ACTIVITES	TECHNIQUES PEDAGOGIQUES	MOYENS ET SUPPORTS DIDACTIQUES

❖ Exemple : guide d'exécution (METHODE DE LECTURE)

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
L'explication littérale	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le professeur procédera</i> à la définition de la méthode de lecture - Amenera les apprenants à distinguer un mot / expression essentiel (le) d'un mot / expression difficile. -Amènera les apprenants à identifier dans un texte les mots et / ou expressions difficiles et les mots et / ou expressions essentiels. -Amenera les apprenants à définir contextuellement les mots et / ou expressions difficiles et essentiels du texte. - Le professeur procédera, à travers un tableau, à une présentation des connecteurs majeurs. -Amenera l'apprenant à identifier dans un texte les connecteurs majeurs -Amènera l'apprenant à déterminer la fonction des connecteurs majeurs identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> -Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses) 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet
La grille de lecture / la problématique du texte	<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur procédera, à travers un tableau, à une présentation de la grille de lecture (items, questionnaire, indices). -Amènera les apprenants à dégager les items de la grille de lecture à partir de leurs indices. 		
L'explication d'ensemble du texte	<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur procédera à une définition de : <ul style="list-style-type: none"> *explication d'ensemble d'un texte *idée principale *argument *concept *allusion *<i>figures de style</i>. -Amenera l'apprenant à relever les idées principales de chaque mouvement. - Amenera l'apprenant à expliciter les arguments, concepts, figures de style et allusions de chaque mouvement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal - Brainstorming 	

<p>La critique du texte</p>	<p><i>-Le professeur procédera à une définition de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>*la critique interne</i> <i>*la démarche argumentative</i> <i>*la cohérence d'une argumentation</i> <i>*la pertinence d'une argumentation</i> <i>*la rigueur conceptuelle</i> <ul style="list-style-type: none"> - Amenera l'apprenant à identifier la démarche argumentative de l'auteur. - Amenera l'apprenant à relever l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur. - Amenera l'apprenant à apprécier la cohérence ou l'incohérence de l'argumentation de l'auteur. - Amenera l'apprenant à relever la force et / ou la faiblesse des arguments de l'auteur. <p><i>Le professeur procédera à une définition de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>*la critique externe.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Il montrera comment : <i>*soutenir la thèse de l'auteur</i> <i>*dépasser la thèse de l'auteur.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Amenera l'apprenant à soutenir la thèse de l'auteur - Amènera l'apprenant à dépasser la thèse de l'auteur <p>NB : L'enseignant prévoit un second texte qui lui servira de ressource pour la remédiation /régulation /évaluation.</p>		
------------------------------------	---	--	--

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La compréhension du sujet	<p>- <i>Le professeur procédera</i> à une présentation de l'essai de problématisation</p> <p>- <i>Le professeur procédera</i> à une définition de l'étude parcellaire d'un sujet</p> <p>- Amènera les apprenants à repérer les mots et / ou expressions essentiels du sujet.</p> <p>- Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et / ou expressions essentiels du sujet</p> <p>- Le professeur procédera à une définition de la reformulation du sujet</p>	<p>- Travail individuel/groupe</p> <p>- Echange verbal (questions /réponses)</p>	
La problématique du sujet	<p>- Le professeur procédera, à une distinction entre le problème et la problématique d'un sujet (le problème et ses différents aspects sous forme interrogative).</p> <p>- Amènera les apprenants à dégager le problème du sujet</p> <p>- Amènera les apprenants à dégager les aspects du problème (sous la forme interrogative)</p>	<p>- Echange verbal</p>	<p>- Situation ;</p> <p>- Textes ;</p> <p>- Manuel</p> <p>- Cahier d'activités</p> <p>- Internet</p>
La structuration de l'analyse du sujet	<p>- Le professeur procédera à une définition de « la structuration de l'analyse »</p> <p>- Amènera les apprenants à faire des recherches sur ce qu'est une thèse, un argument, une argumentation, un exemple, une illustration, une citation, une référence, ...</p> <p>- Amènera les apprenants à organiser les axes d'analyse du sujet.</p> <p>NB : Le professeur procédera à une définition de la transition puis amènera les apprenants à rédiger une transition entre les axes d'analyse</p>	<p>- Brainstorming</p>	

Guides des rédactions de l'introduction et de la conclusion Page 17

GUIDE DE L'APERCU DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE Confère document physique de première pages 18, 19, 20, 21

III.3 Canevas de la fiche de leçon

PAGE DE GARDE

Classe(s) : -----(Effectif) -----

Compétence : -----

Thème : -----

Leçon : -----

Durée : -----

Situation d'apprentissage :

Habilités	Contenus

Matériel/Support	Bibliographie

DEROULEMENT DE LA LEÇON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions/réponses)	Rappel des prérequis / mise en train / amorce... Cette phase aboutit à l'énoncé de la situation d'apprentissage	-Réponses des élèves -Découverte de la situation d'apprentissage	
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (questions/réponses)	Installation des habiletés /contenus	-Réponses des élèves aux questions -Exécution des tâches de la situation d'apprentissage	- Titre de la leçon -Le déroulé du cours
LA PHASE D'EVALUATION	- Interrogations écrites - Devoirs surveillés -Devoirs de maison	- Vérification des acquis (activité d'application) et remédiation /régulation (dans le développement); - Consolidation des acquis (situation d'évaluation)	Exécution des consignes de la situation d'évaluation	Corrigé

Observations du professeur sur le déroulement du cours :.....

Remarques:

- L'exemple de situation n'est pas à faire recopier dans le cahier de l'élève ;
- La compétence n'est pas à faire recopier dans le cahier de l'élève ;
- L'exemple de situation et la compétence sont à mentionner dans le cahier de textes.

IV- EVALUATION DES APPRENTISSAGES

IV.1- Généralités sur l'évaluation

Étymologiquement, le terme évaluation signifie « déterminer la valeur de quelque chose ».

« Opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements. » (Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA).

« Démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif. » (Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA).

Pour François Muller, l'évaluation est un « processus (1) par lequel on définit (2), obtient (3) et fournit (4) des informations (5) utiles (6) permettant de juger les décisions possibles (7).

1. processus = activité continue
2. on définit = identifier les informations pertinentes
3. on obtient = collecte, analyse, mesure des données
4. on fournit = communiquer ces données
5. des informations = faits à interpréter
6. informations utiles = qui satisfont aux critères de pertinence
7. décisions possibles = actions d'enseignement, d'orientation etc.

« L'**évaluation pédagogique** peut être définie comme le processus systématique visant à déterminer dans quelle mesure des objectifs éducatifs sont atteints par des élèves ». (D.E.R.P, Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche pédagogique)

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage et du développement des compétences. Sa fonction est de soutenir l'apprentissage et de fournir des informations sur l'état de développement d'une ou de plusieurs compétences.

IV.2- Les moments de l'évaluation

Avant, pendant, à la fin de l'apprentissage/formation

IV.3- LES TYPES D'ÉVALUATION

IV.3.1- L'évaluation formative

Elle aide/concourt à l'apprentissage.

« Evaluation continue des processus d'apprentissage, elle a pour but d'informer l'apprenant puis l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs. » (Rieunier, Pédagogie, dictionnaire des concepts clés, 1978)

L'évaluation formative « est une évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer du degré de maîtrise atteint et / ou découvrir où, et en quoi, un, des, les élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage non sanctionnées comme erreurs ; en vue de proposer ou de faire découvrir des stratégies susceptibles de permettre une progression (remédiations). » (Vandervelde)

L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne sont pas envisagés en séquence, comme des moments distincts de la démarche pédagogique, mais plutôt dans leur interaction dynamique au sein de cette démarche.

L'évaluation est considérée comme partie intégrante du processus d'apprentissage. Sa fonction principale n'est pas de sanctionner la réussite ou l'échec, mais de soutenir la démarche d'apprentissage des élèves et d'orienter ou de réorienter les interventions pédagogiques de l'enseignant ou de l'enseignante; elle permet la prise de décision pour ce qui concerne la conduite du professeur et la démarche de l'élève.

L'évaluation formative s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage et s'apparente à un processus d'accompagnement. Elle représente toutes les formes d'évaluation pédagogique proposées pendant une séquence d'apprentissage et qui ont vocation à donner un feedback, à l'apprenant et à l'enseignant, sur le déroulement de l'apprentissage et le processus d'apprentissage, en fournissant des informations pertinentes pour la régulation des conditions de l'apprentissage et l'adaptation, l'ajustement des activités pédagogiques aux caractéristiques des élèves.

Cette évaluation est donc **profitable** :

- **à l'apprenant** : pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies, les difficultés qu'il rencontre, ses acquis, ses lacunes, ses forces, ses faiblesses, les connaissances à ajuster, pour l'aider à repérer, comprendre, interpréter, corriger ses erreurs.
- **à l'enseignant** : pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte, pour lui permettre de vérifier la compréhension des notions qui viennent d'être abordées. Pour savoir ce que l'apprenant a compris, acquis, sur quoi il bute, comment il apprend, ce qui l'aide ou le perturbe, l'intéresse ou l'ennuie, etc.

Ce type d'évaluation s'intéresse donc davantage aux démarches de l'apprenant et/ou de réalisation des produits plutôt qu'aux critères de performance de l'apprenant et/ou de réussite des produits.

« Pendant la totalité d'une période consacrée à une unité de formation, les procédures d'évaluation formative sont intégrées aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Par l'observation des élèves en cours d'apprentissage, on cherche à identifier les difficultés dès qu'elles apparaissent, à diagnostiquer les facteurs qui sont à l'origine des difficultés de chaque élève et à formuler, en conséquence, des adaptations individualisées des activités pédagogiques.

Dans cette optique, toutes les interactions de l'élève (avec le maître, avec d'autres élèves, avec un matériel pédagogique) constituent des occasions d'évaluation (ou d'auto-évaluation) qui permettent des adaptations de l'enseignement et de l'apprentissage. La régulation de ces activités est donc de nature interactive. Le but est d'offrir une « guidance » individualisée en cours d'apprentissage plutôt qu'une remédiation a posteriori. » (L.Allal, J.Cardinet & P. Perrenoud, 1979)

Dans une approche formative, l'erreur n'est plus considérée comme une lacune ou un manque, mais « permet de comprendre la logique de l'élève. Elle devient le moteur de l'apprentissage par le travail qu'elle suscite. L'enseignant peut ainsi amener l'élève à prendre conscience des procédures et des connaissances utilisées et l'aider à construire de nouvelles stratégies ». (Pierrette Jalbert et Joanne Munn)

Dans le processus enseignement-apprentissage, et pour une bonne évaluation, il est important que soient définis précisément les objectifs poursuivis. Différents systèmes de classification d'objectifs existent comme, par exemple, la [taxonomie des objectifs pédagogiques de Bloom](#).

.IV.3.2- Évaluation sommative - Évaluation certificative

Reconnaissance des compétences.

Évaluation intervenant au terme d'un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, à la fin d'un enseignement, à la fin d'un cycle. Elle permet aux enseignants de dresser un bilan des apprentissages (où l'élève se situe-t-il ?) ou de prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis.

« L'évaluation sommative attribue une note chiffrée à une performance jugée représentative de l'apprentissage terminé, et ceci aux fins de classer ou de sélectionner les élèves. La procédure ne poursuit donc plus, en théorie, aucun dessein pédagogique, mais répond à des exigences administratives, institutionnelles et sociales.» (M. Minder)

Cette évaluation bilan s'intéresse aux résultats et aux produits qu'on appréhende avec un référentiel élaboré au préalable afin de répondre à une demande de vérification et/ou de contrôle de la progression de l'élève. Cette évaluation permet à l'enseignant de s'assurer que le travail des élèves correspond aux exigences préétablies par lui et par le programme pédagogique. Elle permet de situer les performances de l'élève par rapport à une norme.

L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui vise la délivrance d'un diplôme, d'un certificat attestant des capacités et compétences de l'apprenant.

IV.4- Les outils pour l'évaluation des acquis des apprenants en situation de classe

La mise en œuvre de l'évaluation dans l'un ou l'autre de ses deux grands systèmes n'est possible que par l'utilisation d'outils ou d'instruments.

1) Quelques tests objectifs (questions à réponses choisies)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs dont les libellés contiennent les réponses aux questions posées / consignes données. Ces tests dits objectifs ont des réponses univoques qui ne peuvent en général être soumises ni à des discussions, ni à des développements.

- ❖ **La question à choix multiples ou QCM** (au moins deux réponses justes à choisir parmi plusieurs réponses proposées).

- ❖ **La question à choix unique ou QCU** (une seule réponse juste à choisir parmi plusieurs réponses proposées).
- ❖ **Le réarrangement** (Regroupement ou classification à thème / organisation chronologique à établir à partir d'une proposition non ordonnée).
- ❖ **L'appariement** (Etablissement d'une correspondance / Association de données par paire et quelquefois par triplets).
- ❖ **L'alternative** (Item invitant à choisir une réponse tranchée entre deux propositions possibles oui/non ; vrai/faux).
- ❖ Le test de clôture (texte composé avec des parties vides à combler par des mots proposés préalablement).

2) Les tests subjectifs (questions à réponse construite)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs, d'examens dont les réponses ne sont pas connues d'avance. Ici les réponses font l'objet d'une activité de construction.

Les tests subjectifs se présentent sous trois (03) grandes formes :

- ❖ **La question à réponse courte** (question brève / réponse brève)
 - ✓ La question directe (exemples qu'est-ce qu'un détroit ? Quel est le nom du Secrétaire Général de l'O.N.U ?)
 - ✓ La phrase à compléter.
- ❖ **La question à court développement** (En quoi consiste la reformulation d'un sujet ?)
- ❖ **La question à réponse élaborée**
 - ✓ La dissertation
 - ✓ Le commentaire

N.B. : Les tests objectifs et les tests subjectifs sont des outils qui peuvent servir à conduire des évaluations formatives et des évaluations sommatives.

IV.5- EXEMPLE DE SITUATION D'EVALUATION

A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension. Tu es invité à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

« J'aurais voulu premièrement y expliquer ce que c'est que la philosophie, en commençant par les choses les plus vulgaires, comme sont que ce mot de philosophie signifie l'étude de la sagesse, et que par la sagesse on n'entend pas seulement la prudence dans les affaires, mais une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts ; et qu'afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire qu'elle soit déduite des premières causes, en sorte que pour étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement philosopher, il faut commencer par la recherche de ces premières causes, c'est-à-dire des principes; et que ces principes doivent avoir deux conditions : l'une, qu'ils soient si clairs et si évidents que l'esprit humain ne puisse douter de leur vérité, lorsqu'il s'applique avec attention à les considérer; l'autre, que ce soit d'eux que dépende la connaissance des autres choses, en sorte qu'ils puissent être connus sans elles, mais non pas réciproquement elles sans eux; et qu'après cela il faut tâcher de déduire tellement de ces principes la connaissance des choses qui en dépendent, qu'il n'y ait rien dans la suite des déductions qu'on en fait qui ne soit très

manifeste.(...) J'aurais ensuite fait considérer l'utilité de cette philosophie, et montré que, puisqu'elle s'étend à tout ce que l'esprit humain peut savoir, on doit croire que c'est elle seule qui nous distingue des plus sauvages et barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux; et ainsi que c'est le plus grand bien qui puisse être dans un État que d'avoir de vrais philosophes. Et outre cela que, pour chaque homme en particulier, il n'est pas seulement utile de vivre avec ceux qui s'appliquent à cette étude, mais qu'il est incomparablement meilleur de s'y appliquer soi-même; comme sans doute il vaut beaucoup mieux se servir de ses propres yeux pour se conduire, et jouir par même moyen de la beauté des couleurs et de la lumière, que non pas de les avoir fermés et suivre la conduite d'un autre; mais ce dernier est encore meilleur que les tenir fermés et n'avoir que soi pour se conduire. Or, c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ».

René DESCARTES, *Préface aux principes de la philosophie*, (1644)

Contexte : A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension.

Circonstance : Tu es invité(e) à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

Consignes:

- 1- Enumère les différents items de la grille de lecture de texte ;**
- 2- Dégage la problématique de ce texte de Descartes ;**
- 3- Apprécie la position de l'auteur.**

CONCLUSION

La réforme des programmes éducatifs est une option du Ministère de l'Éducation Nationale.

Une appropriation des contenus des programmes APC est une exigence pour les enseignants et les encadreurs pédagogiques en vue de l'amélioration des résultats scolaires conformément aux instructions de Madame le Ministre.

L'implantation des programmes éducatifs recadrés requiert l'implication effective de tous les acteurs du système.

Documents à consulter

1. Le rapport de l'Inspection Générale ;
2. Le rapport de JONNAERT sur l'évaluation ;
3. Les 20 recommandations de JONNAERT ;
4. Le rapport de la dernière mission de JONNAERT ;
5. Le document sur les généralités de l'évaluation ;
6. Le document sur les critères de validation d'une situation.
7. Projet de loi d'orientation du système éducation/formation
8. Le projet de cadre d'orientation curriculaire
9. Le projet de socle commun de compétences

Dans une *Approche Par Compétences*, énoncer des compétences attendues
Dans une *Approche Par Situation*, énoncer les familles de situations;
Dans une *Approche Par Objectifs* énoncer des objectifs généraux.

MODULE 02 :

LES PROGRAMMES D'ENSEI-GNEMENT ET LES PROGRES-SIONS

VOIR DOCUMENTS EN PAYSAGE

MODULE 03 :
LA PREPARATION D'UNE LEÇON
DE PHILOSOPHIE

LA PREPARATION D'UNE LEÇON DE PHILOSOPHIE

Introduction

Un cours bien fait est indubitablement lié à une bonne préparation. Préparer une leçon, c'est organiser d'avance, de façon méthodique des connaissances en vue de leur réinvestissement dans l'espace classe.

Apprendre à l'enseignant tous les rudiments nécessaires à une bonne préparation de cours afin de lui permettre d'exercer sa science avec art, tel est l'objectif que vise ce travail.

I- PRINCIPES GENERAUX

A - PRECAUTIONS A PRENDRE

- 1- Éviter absolument de copier servilement un corrigé-type, une œuvre, un manuel, un recueil. Il n'est jamais aisé de transmettre ce qu'on n'a pas conçu soi-même.
- 2- Se garder d'improviser un cours quel qu'il soit.
- 3- Relire le cours autant de fois que nécessaire avant la classe tout en évitant le par cœur.

B- RECHERCHE DE LA DOCUMENTATION

Il faut se documenter à des sources très variées :

- En consultant les C.D.I. des différents établissements scolaires.
- En consultant la bibliothèque de la Coordination Nationale (Tour A, 4è étage, P.5, CITAD) ou de la Coordination Régionale proche.
- En consultant internet.
- En échangeant des documents entre enseignants.
- En créant un embryon de bibliothèque propre à la discipline au sein de l'établissement.
- En créant sa propre bibliothèque.

II- PRINCIPES SPECIFIQUES

A- LES EXAMENS PEDAGOGIQUES

Si une leçon est abordée dans le cadre d'un examen pédagogique, il faut :

- 1- Choisir la notion à examiner.
- 2- Déterminer avec précision le problème à analyser.
- 3- Préciser l'objectif du cours et en faire le plan détaillé.
- 4- Elaborer le plan détaillé.
- 5- Rédiger entièrement la leçon sous forme d'analyse cohérente et méthodique.

B- LE PROGRAMME OPERATIONNALISE (Exécution)

Si la leçon est abordée dans le cadre routinier des cours classiques, le professeur se conformera aux consignes contenues dans le document du programme opérationnalisé.

Il y trouvera, déjà déterminés, les différentes problématiques, les différents problèmes, les différents objectifs etc.

III- CONCEPTION D'UN PLAN DE COURS

Tout bon cheminement d'une pensée organisée comporte des phrases méthodiquement organisées et méticuleusement reliées entre elles. C'est l'ensemble de ces phrases qui constitue la structure d'un cours.

La structure de l'étude de notion comprend trois (3) phases ou étapes :

- L'introduction
- L'analyse
- La conclusion

A- L'INTRODUCTION

→ **Par rapport aux examens pédagogiques**, dans l'introduction, on donne une définition précise de la notion à étudier ; on pose le problème à résoudre. Il est avantageux que dans la formulation du problème, la notion choisie soit mise en relation avec une autre.

→ **Par rapport au programme opérationnalisé**, en explicitant les concepts, il faut permettre la compréhension du problème, poser celui-ci et montrer l'objectif à atteindre.

B- L'ANALYSE

L'analyse doit être un exposé cohérent et rigoureux des connaissances organisées avec définitions, explications, citations, références et exemples précis.

Tous les auteurs évoqués dans l'analyse doivent être situés dans l'espace et dans le temps.

Le plan est fonction du problème et de l'objectif à atteindre ; il est variable. Le nombre de parties n'est pas connu a priori. Le principe qui doit présider à l'élaboration du plan est la cohérence et la rigueur. Toutefois, dans le cadre du programme opérationnalisé, il faut se référer aux objectifs spécifiques intermédiaires pour la construction du plan du cours et la formulation des titres des axes d'analyse.

Lors de la préparation des leçons, il faut prévoir des parties du plan qu'on pourrait appeler tiroirs. Ces parties du plan (tiroirs) sont des éléments de la préparation du cours que l'enseignant doit s'attacher à noter en rouge. Ces éléments peuvent être donnés ou non aux apprenants, en fonction du temps.

Il faut également prévoir des questions à noter en vert par exemple pour une bonne relation pédagogique avec la classe.

Pour la résolution du problème posé, l'analyse doit se faire selon un cheminement méthodique comportant des divisions et subdivisions (avec des lettres et des chiffres).

La nomenclature de la structure d'une leçon se présente ainsi, à titre d'exemple :

TITRE DE LA LECON

Introduction

I

A

1

a

b

2

a

b

B

1

a

b

2

a

b

II

III

Conclusion

**NB : on n'est pas obligé d'observer de façon catéchistique cette structuration.*

Toutes les subdivisions du plan ont valeur d'exemple. Elles ne s'imposent pas nécessairement.

C- LA CONCLUSION

Phase finale de l'analyse, la conclusion montre comment l'objectif proposé a été atteint ou comment la résolution du problème posé en appelle d'autres.

MODULE 04 :
LA PREPARATION D'UNE ETUDE
DE TEXTE

LA PREPARATION D'UNE ETUDE DE TEXTE

INTRODUCTION

Les différentes inspections aux examens pédagogiques du CAPES, de la titularisation des professeurs licenciés et les différentes visites de classe ont laissé entrevoir que la méthode d'approche de l'étude de texte n'est pas généralement maîtrisée. Cette tare peut s'expliquer, en partie, par le fait que la préparation de l'étude de texte n'est pas toujours faite avec toute la rigueur requise. Aussi, ce travail vise-t-il à rappeler aux enseignants les écueils à éviter et les étapes à suivre dans la préparation de l'étude de texte.

I- PRINCIPES GENERAUX

A – PRECAUTIONS A PRENDRE

- 4- Éviter absolument de copier servilement un corrigé-type, une œuvre, un manuel, un recueil. Il n'est jamais aisé de transmettre ce qu'on n'a pas conçu soi-même.
- 5- Se garder d'improviser un cours quel qu'il soit.
- 6- Relire le cours autant de fois que nécessaire avant la classe tout en évitant le par cœur.

B- RECHERCHE DE LA DOCUMENTATION

Il faut se documenter à des sources très variées :

- En consultant la bibliothèque la plus proche.
- En consultant internet.
- En échangeant des documents entre enseignants.
- En créant un embryon de bibliothèque propre à la discipline au sein de l'établissement.
- En créant sa propre bibliothèque.

II- PRINCIPES SPECIFIQUES

A- La préparation de l'étude de texte commence toujours par la numérotation des lignes de l'extrait de texte choisi et sa lecture. Il faut lire le texte de manière studieuse et autant de fois que nécessaire en assignant à chaque lecture une fonction précise.

Les différentes lectures pourraient par exemple conduire à :

- 1- Avoir une idée générale du texte.
- 2- Rechercher les mots ou expressions difficiles et/ ou essentiels et les souligner.
- 3- Repérer les mouvements du texte à partir des connecteurs logiques ou non.

B- Relever et expliquer tous les termes et expressions difficiles et /ou essentiels ainsi que les images, les allusions, les renvois, ou tout élément à même d'aider à la compréhension du texte.

C- Dégager la problématique du texte (application de la grille de lecture au texte).

D- Faire à partir de la structure logique du texte, l'explication d'ensemble de celui-ci.

**NB : ne pas confondre structure logique du texte et démarche argumentative.*

E- Faire une critique méthodique et justifiée du texte.

III- PLAN D'UNE ETUDE DE TEXTE

Le plan ou la structure de l'étude de texte comprend cinq (05) étapes :

- L'introduction.
- La compréhension littérale.
- La problématique du texte.
- L'explication d'ensemble du texte.
- La critique du texte.

A- L'INTRODUCTION

Dans l'introduction de l'étude de texte, on présente sommairement mais avec précision l'auteur ; on indique l'origine du texte et on le situe dans son contexte si possible.

*Ici, par origine du texte, il faut dire s'il s'agit d'un article de journal, d'un conte, d'une légende, d'une critique d'art ou d'une vulgarisation de sciences etc.

B- LA COMPREHENSION LITTERALE

Elle consiste, à relever tous les termes et expressions difficiles et /ou essentiels du texte et à les expliquer de façon contextuelle. Elle consiste aussi à repérer les connecteurs logiques et à déterminer leur fonction.

C- LA PROBLEMATIQUE DU TEXTE

C'est l'ensemble des items de la grille de lecture (thème, problème, thèse, antithèse, intention, enjeu, et structure logique du texte). Chaque fois que cela sera possible, professeur donnera les indices des réponses proposées.

D- L'EXPLICATION D'ENSEMBLE DU TEXTE

Elle consiste, à partir des items de la grille de lecture et particulièrement à partir de sa structure, à expliquer le texte, mouvement par mouvement.

-Il faudra s'attacher à montrer les liens qui existent entre les différents mouvements du texte de sorte que le texte constitue un tout bien structuré et non une superposition d'idées éparses.

Une bonne explication de texte n'est pas sa paraphrase, c'est-à-dire une répétition approximative, maladroite, banale et superficielle. La véritable explication de texte consiste à le déplier, à l'étirer de façon intelligente, à l'explicitier afin de le rendre limpide et compréhensible. Un concept, une expression peut, par son importance, favoriser la compréhension d'ensemble d'un mouvement. Il faudra alors l'exploiter.

E- LA CRITIQUE DU TEXTE

Elle comprend deux (02) aspects :

- La critique interne
- La critique externe

1- LA CRITIQUE INTERNE

Elle consiste à faire ressortir les qualités ou les insuffisances éventuelles du texte pris exclusivement en lui-même. Il faut absolument éviter la facilité en tombant dans les travers qui consistent à écrire par exemple : «Le texte est beau, facile ou difficile, long ou court etc. »

Il faut plutôt formuler la critique interne :

- En analysant la rigueur de l'argumentation.
- En analysant la cohérence entre l'intention et le mode d'argumentation.
- En mettant en évidence une éventuelle contradiction interne.

2- LA CRITIQUE EXTERNE

Elle consiste à juger de la valeur philosophique de la position soutenue par l'auteur dans le texte. Une telle démarche exige naturellement une certaine culture puisque la référence à d'autres positions philosophiques est nécessaire. Toute bonne critique d'un texte doit être justifiée. A défaut de trouver des auteurs pour justifier une position, on peut juger de l'enjeu du texte soit en actualisant le problème, soit en montrant son aspect paradoxal.

CONCLUSION

Dans la conclusion, il faut :

- Fixer les apports philosophiques du texte
Montrer leur congruence avec l'objectif du cours (si le texte est étudié comme support de cours).
- Annoncer les perspectives de réflexion philosophique qui suivront la progression du cours.

PROPOSEZ LA PREPARATION DE L'ETUDE DE CES TEXTES

TEXTE N°1

Si un philosophe malpropre, négligé et horrible comme un criminel qui sort du cachot, me débite de belles maximes, comment m'attirerait-il ? Comment me fera-t-il aimer la philosophie qui laisse un homme en cet état ? Je ne puis me décider à l'entendre, et pour rien au monde je ne m'attacherais à lui. Ayons donc de la propreté et de la décence.

Je dis la même chose des disciples. Pour moi, j'aime mieux qu'un jeune homme qui veut s'adonner à la philosophie vienne m'entendre bien propre et mis décentement, que s'il y venait malpropre, les cheveux gras et mal peignés. Car par là je juge qu'il a quelque idée du beau et qu'il se porte à ce qui est séant et honnête. Il a soin de la beauté qu'on lui fera connaître, de cette beauté intérieure qui consiste à faire usage de sa raison, et auprès de laquelle la beauté du corps n'est que laideur.

Epictète, *Maximes et Pensées*, Ed. A. Silvaire, 1962, pp.151-152.

TEXTE N° 2

Toute opposition au pouvoir législatif suprême, toute révolte destinée à traduire en acte le mécontentement des sujets, tout soulèvement qui éclate en rébellion est, dans une république, le crime le plus grave et le plus condamnable, car il en ruine le fondement même. Et cette interdiction est inconditionnelle, au point que quand bien même ce pouvoir ou son agent, le chef de l'Etat, ont violé jusqu'au contrat originaire et se sont par là destitués, aux yeux du sujet, de leur droit à être législateurs, puisqu'ils ont donné licence au gouvernement de procéder de manière tout à fait violente (tyrannique), il n'en demeure pas moins qu'il n'est absolument pas permis au sujet de résister en opposant la violence à la violence. En voici la raison : c'est que dans une constitution civile déjà existante le peuple n'a plus le droit de continuer à statuer sur la façon dont cette constitution doit être gouvernée. Car, supposé qu'il en ait le droit, et justement le droit de s'opposer à la décision du chef réel de l'Etat, qui doit décider de quel côté est le droit ? Ce ne peut être aucun des deux, car il serait juge dans sa propre cause. Il faudrait donc qu'il y eût un chef au-dessus du chef pour trancher entre ce dernier et le peuple, ce qui se contredit.

Emmanuel KANT, *Sur l'expression courante : il se peut que se soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien* (1793), traduction de L. Guillermit, Ed. Vrin, 1980, pp. 42-43.

MODULE 05 :
***LA MAITRISE DE LA CONDUITE
DE LA CLASSE***

LA MAITRISE DE LA CONDUITE DE LA CLASSE

INTRODUCTION

Conduire une classe, c'est enseigner cette classe, c'est-à-dire accomplir dans cette classe un acte pédagogique. Tout acte pédagogique relève pour une part de l'art de communiquer les connaissances. Cet art, est un ensemble de principes empiriques et singuliers difficilement explicables et transmissibles. Mais l'acte pédagogique émane aussi et pour une grande part des techniques pédagogiques. Ces techniques naissent de la pratique de la classe, s'affinent au prix d'un travail de remise en question et d'amélioration, se renforcent et se perfectionnent au fil du temps et par l'expérience. C'est pourquoi, c'est en termes de maîtrise qu'il faut appréhender la conduite de la classe. Cette maîtrise comporte six (06) principales composantes.

I- LA MAITRISE DES CONNAISSANCES.

L'enseignant, nous l'avons déjà dit est celui qui sait et il est perçu comme tel par la classe. Il est perçu surtout comme le maître, le Magister, celui qui possède un savoir et qui est capable de le transmettre, même s'il est difficilement communicable. C'est justement de l'acte de communiquer que naît le problème de la maîtrise de nos connaissances.

Maîtriser les connaissances dans un domaine déterminé, c'est être à même de les organiser, de les exploiter, de les transmettre aux autres de façon simple, méthodique, claire, de manière à ce qu'elles soient facilement accessibles, compréhensibles, appropriables et enregistrables.

Mais il est difficile de bien communiquer ce qu'on ne sait vraiment pas.

La formation universitaire ne nous donnant que le minimum exigible, l'enseignant doit, au cours de ses diverses préparations, approfondir ses connaissances en revoyant à fond les théories, doctrines et systèmes qu'il avait, au cours de ses études, effleurés, survolés, bachotés ou mal compris. L'expérience nous prouve d'ailleurs que c'est en enseignant qu'on apprend le mieux.

Plus que tout autre, puisque sa discipline empiète sur le terrain des autres et pour éviter de donner à ses élèves des informations erronées, ce qui peut être préjudiciable à son image, le professeur de philosophie doit parfaire ses connaissances et les tenir à jour. Il doit surtout, au niveau de certaines théories scientifiques auxquelles certains de ses cours se réfèrent, s'informer très amplement et avec modestie.

Pour bien maîtriser ses connaissances et faire de son enseignement une véritable source de savoir, le professeur de philosophie doit en permanence et méthodiquement s'informer, se remettre en question.

II- LA MAITRISE DE LA LANGUE DE COURS

La langue de cours est un merveilleux outil de communication, mais un outil très dangereux à manier. Bien maîtrisée, elle transmet aisément les informations. Mal maîtrisée, elle les déforme et les trahit. C'est pourquoi, l'enseignant doit absolument bien maîtriser la langue qu'il utilise pour faire son cours quelle que soit cette langue.

Maîtriser une langue, c'est la parler et l'écrire correctement, c'est-à-dire s'en servir parfaitement avec un respect scrupuleux et une conformité rigoureuse à ses règles essentielles. Si le professeur de philosophie (parce qu'il n'utilise la langue que comme simple instrument de pensée), n'est pas censé la connaître dans tous ses méandres, tous ses raffinements et toutes ses subtilités, au même titre que son collègue de français, il est cependant tenu de la parler et de l'écrire correctement.

C'est justement parce qu'elle est, pour nous, enseignants de philosophie, un instrument de pensée que la langue joue, au plan de notre enseignement, un rôle capital. C'est indéniable, en effet, comme l'écrit Nicolas BOILEAU dans L'Art poétique (chant 1) que « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. »

La véritable pensée, reconnaissons-le, s'élabore, s'édifie et s'exprime dans et par la langue. Sa bonne organisation, sa parfaite extériorisation et son ample communication sont toujours le fait de la langue. C'est pourquoi, il est généralement artificiel d'opérer une radicale séparation de la forme et du fond, de la manière de dire et de ce qui est dit. Une forme défectueuse rejaillit nécessairement sur le fond. Le fond a besoin, pour être solide, d'une forme parfaite.

Aussi, le professeur de philosophie qui veut que son travail d'enseignant participe de la pensée doit-il constamment parfaire sa langue de cours afin de pouvoir la manier aisément et l'adapter au niveau de la classe, sa maîtrise étant presque toujours le gage d'un bon enseignement.

III- LA MAITRISE DE LA METHODE DE COURS

Une méthode est un ensemble de procédés, de techniques agencées que l'on déploie, met en œuvre en vue de l'exécution d'une tâche, d'une opération donnée. Qu'elle soit empirique ou hautement et techniquement organisée, la méthode constitue toujours un moyen, un instrument indispensable à toute production matérielle ou intellectuelle.

Comme on le voit, le processus de conduite de la classe ne peut échapper à la règle.

Mieux, puisqu'il s'agit pour l'enseignant de communiquer des informations organisées, des connaissances analysées, un savoir élaboré, il ne peut se passer de méthode. La nature même du travail qu'il accomplit le lui impose. Que ce soit pour l'analyse d'une notion, la présentation d'une œuvre, l'étude d'un texte, l'exposé d'un cours de méthodologie ou un compte rendu de devoir, le professeur a nécessairement besoin d'une méthode de travail : la méthode active qui repose essentiellement sur un échange avec la classe.

IV- LA MAITRISE DE LA CLASSE

La classe, ce n'est pas seulement la salle dans laquelle le cours se déroule, mais aussi et surtout l'ensemble des élèves qui y participent aux cours. On l'appelle aussi "le groupe classe" en termes de Sciences de l'Éducation. C'est en interaction avec ce "groupe classe" qui présente une cohésion, une dynamique interne (il a la conscience des buts à atteindre) que le professeur travaille. C'est ce « groupe classe » qu'il est appelé à conduire. Pour bien le conduire, il doit absolument le maîtriser. Cette exigence de maîtrise impose au professeur ce qui suit :

A- LA CONNAISSANCE DE LA CLASSE.

Le professeur doit absolument connaître la classe avec laquelle il travaille. Cette connaissance doit commencer par celle de tous les élèves qui la constituent (si bien sûr, son effectif le permet). Il est en effet malaisé de travailler dans l'anonymat. Le message pédagogique passe mieux quand, de n'importe quelle position en classe, le professeur peut nommément interpeller chaque élève.

La connaissance d'une classe suppose aussi la détermination de son niveau d'ensemble, la compréhension de ses attentes, la prévision de ses réactions et la disposition à satisfaire ses besoins.

B- LA SOLLICITATION DE LA CLASSE.

Un cours fait sans la moindre participation des élèves, quelque intéressant fût-il, est toujours un monologue. Tout monologue est généralement pénible à écouter pendant un certain temps. Quand le professeur monologue, la classe ne se sent pas souvent concernée par son discours. Le cours perd alors tout son intérêt, la classe n'étant pas motivée. Il faut donc l'associer très étroitement au déroulement du cours en la sollicitant de façon méthodique, organisée et constante. Une classe bien sollicitée réagit toujours par des interventions qu'il faut canaliser. C'est le lieu de faire usage des questions prévues à l'avance et notées au stylo vert lors de la préparation du cours.

C- LA CANALISATION DES INTERVENTIONS DE LA CLASSE.

On n'interroge pas les élèves pendant le déroulement d'un cours pour "sacrifier à la tradition". On les interroge en vue de les associer au cours qui se fait afin qu'ils se sentent impliqués dans ce qui se fait et se dit en classe. Ils réagissent alors par des interventions plus ou moins désordonnées. Il appartient donc au professeur de les organiser, de les canaliser :

- 1- En limitant leur nombre. Par exemple, ne pas dépasser plus de trois (3) réponses ou points de vue par question.
- 2- En rejetant les fausses réponses ou en les rectifiant.
- 3- En acceptant, en encourageant et en s'appropriant les bonnes réponses.

D- LE MAINTIEN DE LA DISCIPLINE EN CLASSE.

On ne peut convenablement conduire une classe dans le bruit et le désordre, surtout quand son effectif excède la norme. La maîtrise d'une classe exige aussi et surtout le maintien de la discipline. Mais on ne maintient pas la discipline en classe à l'aide d'un gourdin. Le professeur n'en a d'ailleurs pas le droit et la capacité.

La véritable discipline s'impose en classe aisément de par l'intérêt que le cours suscite chez les élèves, le sérieux de l'analyse, l'ascendance et la présence du

Professeur, l'attention qu'il porte à la classe et l'importance qu'il accorde lui-même à son cours. Une classe est bien maîtrisée quand elle est connue du professeur, quand elle est constamment sollicitée et associée au cours, quand ses interventions sont méthodiquement organisées et orientées, quand enfin il y règne l'ordre.

En plus des tâches pédagogiques, le professeur est tenu de remplir certaines tâches administratives : vérifier les présences des élèves et bien tenir les cahiers de texte et de notes.

V- LA MAITRISE DU TABLEAU.

Le tableau n'est point un ornement de la classe, quelque beau puisse-t-il être. Il n'est pas non plus tout à fait un "brouillon". Comme la voix, c'est un précieux instrument dont dispose le professeur pour communiquer avec la classe.

Dans son état actuel en effet, notre message pédagogique s'adresse à la fois à l'audition et à la vue de nos élèves. Au-delà de ces facultés, c'est à la mémoire auditive et à la mémoire visuelle qu'il s'adresse. L'instrument dont nous nous servons pour établir le contact avec la mémoire auditive,

c'est la voix. Un professeur aphone est un enseignant improductif. De même, un professeur qui ne sait pas écrire au tableau est un enseignant handicapé car l'instrument qui nous met en relation avec la mémoire visuelle, c'est l'écriture et l'écriture a pour support matériel en classe le tableau. Il faut donc savoir utiliser méthodiquement le tableau. Cette utilisation consiste à :

- 1- écrire très lisiblement au tableau de manière à ce que tout ce qui y figure soit bien visible de n'importe quelle position en classe.
- 2- y mentionner le titre du cours de manière qu'il soit bien centré.
- 3- le diviser en trois colonnes en réservant à la première la bibliographie (si nécessaire), à la deuxième le plan progressif du cours et à la troisième le "brouillon" (termes nouveaux, expressions difficiles, schéma etc.).
- 4- éviter d'y écrire en parlant (dispersion de l'attention).
- 5- effacer régulièrement tout ce qu'on y écrit et qui n'est plus utile, à l'exception du plan. Le tableau ainsi utilisé est maîtrisé.

VI- LA MAITRISE DU TEMPS

Ce n'est ni par caprice, ni par fantaisie qu'on demande par exemple au professeur, pendant les examens pédagogiques, d'analyser une notion ou d'expliquer un texte en un temps limité. Cette exigence a pour but de l'amener à maîtriser le facteur temps au plan de la pratique pédagogique.

Le programme scolaire est généralement vaste ; l'année, elle, n'est pas élastique. Elle est bien limitée. C'est pourquoi le professeur doit, en un temps donné, apprendre à accomplir un travail pédagogique déterminé. Il doit par conséquent maîtriser le temps d'enseignement.

CONCLUSION

Comme on le voit, la maîtrise de la conduite de la classe est indispensable à tout véritable processus d'enseignement. Cette maîtrise passe nécessairement par celle de ses différentes composantes que nous avons analysées : les connaissances, la langue, la méthode, le tableau, la classe et le temps. Il n'y a pas de véritable prestation pédagogique sans une véritable maîtrise de chacune de ces composantes. Mais cette maîtrise ne surgit pas comme par génération spontanée. Elle est le fruit d'un travail constant, soutenu et de longue haleine.

MODULE 06 :
LES METHODOLOGIES DE LA DISSERTATION
ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSO-
PHIQUES

MODULE 07 :
**L'EXPLOITATION DES SUPPORTS
PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUEs**

MODULE 08 :

L'ÉVALUATIONS DES

APPRENTISSAGES

L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

1- Généralités sur l'évaluation

L'évaluation pédagogique peut être définie comme le processus systématique visant à déterminer dans quelle mesure des compétences éducatives sont acquises par des élèves.

L'évaluation fait donc partie intégrante du processus d'apprentissage et du développement des compétences. Sa fonction est de soutenir l'apprentissage et de fournir des informations sur l'état de développement d'une ou de plusieurs compétences. Elle doit être objective, fiable et pertinente. Elle doit favoriser l'autonomie de l'élève, sa capacité à apprendre et le préparer à assumer un rôle dans la société.

2- Les objectifs de l'évaluation

- Situer par rapport à des objectifs donnés.
- Réguler, réajuster, améliorer, informer, guider, aider.
- Remédier.
- Valoriser, motiver, renforcer, stimuler, encourager.
- Certifier.
- Orienter.
- Sélectionner.

3- Les moments de l'évaluation

Avant, pendant et à la fin de l'apprentissage/formation.

4- Les types d'évaluation

4.1- L'évaluation formative

C'est une aide à l'apprentissage. Elle intervient, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et a pour objet d'informer du degré de maîtrise atteint et /ou de découvrir où, et en quoi, un , des élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage non sanctionnées comme erreurs, en vue de proposer ou de faire découvrir des stratégies susceptibles de permettre une progression(remédiations).

L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne sont pas envisagés en séquence, comme des moments distincts de la démarche pédagogique, mais plutôt dans leur interaction dynamique au sein de cette démarche.

L'évaluation est considérée comme partie intégrante du processus d'apprentissage. Sa fonction principale n'est pas de sanctionner la réussite ou l'échec, mais de soutenir la démarche d'apprentissage des élèves et d'orienter ou de réorienter les interventions pédagogiques de l'enseignant. Elle permet la prise de décision pour ce qui concerne la conduite du professeur et la démarche de l'élève.

L'évaluation formative s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage et s'apparente à un processus d'accompagnement. Elle présente toutes les formes d'évaluation pédagogique proposées pendant une séquence d'apprentissage et qui ont vocation de donner un feedback, à l'apprenant et à l'enseignant, sur le déroulement de l'apprentissage et le processus d'apprentissage, en fournissant des informations pertinentes pour la régulation des conditions de l'apprentissage et l'adaptation, l'ajustement des activités pédagogiques aux caractéristiques des élèves.

Cette évaluation est donc **profitable** :

- **A l'apprenant** : pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies, les difficultés qu'il rencontre, ses acquis, ses lacunes, ses forces, ses faiblesses, les connaissances à ajuster pour l'aider à repérer, comprendre, interpréter, corriger ses erreurs.
- **A l'enseignant** : pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte, pour lui permettre de vérifier la compréhension des notions qui viennent d'être abordées. Pour savoir ce que l'apprenant a compris, acquis, sur quoi il bute, comment il apprend, ce qui l'aide ou le perturbe, l'intéresse ou l'ennuie, etc.

4.2- L'évaluation sommative – l'évaluation certificative.

C'est l'évaluation intervenant au terme d'un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, à la fin d'un enseignement, à la fin d'un cycle. Elle permet aux enseignants de dresser un bilan des apprentissages (où l'élève se situe-t-il ?) ou de prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis.

« L'évaluation sommative attribue une note chiffrée à une performance jugée représentative de l'apprentissage terminé, et ceci aux fins de classer ou de sélectionner les élèves. La procédure ne poursuit donc plus, en théorie, aucun dessein pédagogique, mais répond à des exigences administratives, institutionnelles et sociales ».

Cette évaluation bilan s'intéresse aux résultats et aux produits qu'on appréhende avec un référentiel élaboré au préalable afin de répondre à une demande de vérification et/ ou de contrôle de la progression de l'élève. Cette évaluation permet à l'enseignant de s'assurer que le travail des élèves correspond aux exigences préétablies par lui et par le programme pédagogique. Elle permet de situer les performances de l'élève par rapport à une norme.

L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui vise la délivrance d'un diplôme, d'un certificat attestant des capacités et compétences de l'apprenant.

5- Les outils pour l'évaluation des acquis des apprenants en situation de classe.

La mise en œuvre de l'évaluation dans l'un ou l'autre de ces deux grands systèmes n'est possible que par l'utilisation d'outils ou d'instruments.

1)- Les tests objectifs (questions à réponses choisies)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs dont les libellés contiennent les réponses aux questions posées/ consignes données. Ces tests dits objectifs ont des réponses univoques qui ne peuvent en général être soumises ni à des discussions, ni à des développements. Ce sont des exercices à réponses choisies.

- **La question à choix multiples ou QCM** (une seule réponse juste à choisir parmi trois ou quatre réponses proposées).
- **Le réarrangement** (regroupement ou classification à thème/organisation chronologique à établir à partir d'une proposition non ordonnée).
- **L'appariement** (établissement d'une correspondance/association de données par paire et quelques fois par triplets).
- **L'alternative** (items invitant à choisir une réponse tranchée entre deux propositions possibles oui/non ; vrai/faux).

2)- Les tests subjectifs (questions à réponse construite)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs, d'examens dont les réponses ne sont pas connues d'avance. Ici les réponses font l'objet d'une activité de construction.

Les tests subjectifs se présentent sous trois (03) grandes formes :

- **La question à réponse courte** (question brève/réponse brève)
 - La question directe (exemples : qu'est-ce que la grille de lecture de texte ? la phrase à compléter)
 - Le test de clôture (texte composé avec des parties vides à combler par des mots proposés préalablement)
- **La question à court développement** (en quoi consiste la démocratie dans un pays ? Comment expliquez-vous la détérioration des termes de l'échange ?)
- **La question à réponse élaborée.**
 - La dissertation.
 - Le commentaire de document.

Les tests objectifs et les tests subjectifs sont des outils qui peuvent servir à conduire des évaluations formatives et des évaluations sommatives.

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
DISSERTATION	
Introduction : 05 points	
Développement : 12 points	
Conclusion : 03 points	
INTRODUCTION	
Démarche conduisant au problème	01 point
Problème pertinent et bien posé	03 points
Cohérence et style	01 point
DEVELOPPEMENT	
Pertinence des axes	02 points
Pertinence des arguments	04 points
Culture philosophique	04 points
Transition	01 point
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Cohérence et style	01 point
Bilan et pertinence de la réponse	02 points

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
COMMENTAIRE DE TEXTE	
Introduction : 04 points	
Etude ordonnée : 06 points	
Intérêt philosophique : 08 points	
Conclusion : 02 points	
INTRODUCTION	
Thème	01 point
Problème	01 point
Thèse	01 point
Cohérence et style	01 point
ETUDE ORDONNEE	
Structure logique et maîtrise de la technique d'explication de texte	02 points
Fidélité à la pensée de l'auteur	03 points
Cohérence et style	01 point
INTERET PHILOSOPHIQUE	
Critique interne	02 points
Critique externe	05 points
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Point de vue clairement exprimé	02 points

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
DISSERTATION	
Introduction : 05 points	
Développement : 12 points	
Conclusion : 03 points	
INTRODUCTION	
Démarche conduisant au problème	01 point
Problème pertinent et bien posé	03 points
Cohérence et style	01 point
DEVELOPPEMENT	
Pertinence des axes	02 points
Pertinence des arguments	04 points
Culture philosophique	04 points
Transition	01 point
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Cohérence et style	01 point
Bilan et pertinence de la réponse	02 points

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
COMMENTAIRE DE TEXTE	
Introduction : 04 points	
Etude ordonnée : 06 points	
Intérêt philosophique : 08 points	
Conclusion : 02 points	
INTRODUCTION	
Thème	01 point
Problème	01 point
Thèse	01 point
Cohérence et style	01 point
ETUDE ORDONNEE	
Structure logique et maîtrise de la technique d'explication de texte	02 points
Fidélité à la pensée de l'auteur	03 points
Cohérence et style	01 point
INTERET PHILOSOPHIQUE	
Critique interne	02 points
Critique externe	05 points
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Point de vue clairement exprimé	02 points

MODULE 09 :
LE COMPTE RENDU ET LA CORRECTION
DE DEVOIR

LA CORRECTION ET LE COMPTE RENDU DE DEVOIR

I- Généralités sur la correction et le compte rendu de devoir

Faites-vous une distinction entre une correction et un compte-rendu de devoir ?

II- Déroulement de la correction et du compte rendu de devoir

1-Les objectifs de l'évaluation

Quel(s) objectif(s) visez-vous à travers le sujet choisi ?

*Vérifier la maîtrise des connaissances ?

*Vérifier la maîtrise d'une méthode ?

*Vérifier le niveau des apprenants (Ex : les prérequis) ?

2- La correction des copies

a) Elaborez-vous des critères d'évaluation ?

b) Alternez-vous la correction des copies avec d'autres occupations dans le même temps ?

c) Corrigez-vous les copies en tenant compte exclusivement de l'objectif de l'épreuve ?

d) Pensez-vous qu'il soit important de faire des observations sur les copies ?

e) Profitez-vous de la correction des copies pour identifier les difficultés des apprenants ?

3- La correction de l'évaluation en classe

Proposez-vous un corrigé type? Un corrigé partiel ? Ou vous contentez-vous de donner oralement et rapidement les grandes orientations ou réponses de l'épreuve ?

Prenez-vous en compte les difficultés constatées ?

4- La remise des copies

a) Classez-vous les copies par nature de difficultés ?

b) Procédez-vous à un commentaire global ou individuel des copies ?

c) Faites-vous ce commentaire avant, après ou lors de la remise de chaque copie ?

d) Diffusez-vous les notes à haute voix ?

e) Rendez-vous les copies par ordre de mérite ?

f) Portez-vous sur chaque copie une appréciation d'ensemble ?

g) Faites-vous une remédiation en : Proposant une autre évaluation ? Proposant à nouveau la même épreuve ?

MODULE 10 :
LA TENUE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
ET PEDAGOGIQUES

LA TENUE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES (AUXILIAIRES NECESSAIRES DE CLASSE)

I- LE CAHIER DE TEXTES

A- **Définition** : Le cahier de textes est un document administratif mis à la disposition des enseignants dans lequel sont consignées les activités administratives et pédagogiques ayant une relation avec la progression. Il est similaire au Tableau de bord du navire ou aux boîtes noires de l'avion.

B- **Fonctions du cahier de textes** : elles sont de deux (2) ordres :

1- *Fonctions administratives* :

Le cahier de textes permet de :

- Vérifier l'effectivité de la présence de l'enseignant en classe (sa régularité aux cours).
- Vérifier le suivi du programme et de la progression (par les responsables administratifs, Pédagogiques.)
- Apprécier le sens de responsabilité de l'enseignant.
- Apprécier la rigueur, le sérieux dans le travail de l'enseignant.

2- *Fonctions pédagogiques*

Il permet de :

- Vérifier le suivi et la bonne exécution de la progression et du programme (Adéquation entre les leçons et le programme, la nature et le rythme des évaluations, le contenu des évaluations, le respect des consignes pédagogiques.)
- Vérifier la qualité de l'enseignement dispensé.

C- Tenue du cahier de textes

Tenir le cahier de textes signifie s'en approprier, en prendre soin ; être conscient de son importance et en être responsable. La tenue du cahier de textes incombe **exclusivement** à l'enseignant.

- Dans un 1^{er} temps, lire les instructions (qui sont comme le mode d'emploi, la notice) du cahier de textes.

- Remplir le tableau réservé aux jours et heures de réception.

- La 1^{ère} feuille de la portion réservée à la discipline doit comporter au recto le programme et au verso la progression.

- A l'intérieur des pages suivantes ; il y a cinq (5) colonnes :

***Cours du jour** : L'enseignant doit indiquer le jour, le mois, l'année et si possible l'heure de la séance du jour sans déborder la colonne indiquée ou prévue à cet effet.

***Prochain cours** : Comme son nom l'indique, c'est le jour, le mois, l'année, si possible l'heure de la séance suivante.

***A rendre ou à corriger le** : Valable pour toutes sortes d'évaluation (devoirs, exercices de maison, interrogations) elle doit préciser la date à laquelle se fera la correction et/ou le compte rendu de l'évaluation.

***Textes** (plan du cours, texte devoir, exercice) : Il s'agit de faire figurer le plan et/ou le résumé de la séance en ses points essentiels. Y faire figurer les sujets d'évaluation (date, durée, nature de l'épreuve), les corrections. Concernant les textes, il faut les coller avec soin, avec toutes les précisions sus mentionnées, après les avoir numérotés.

Tout événement ayant une incidence sur la progression doit y être mentionné.

***Emargement** : Cette colonne est réservée exclusivement à la signature de l'enseignant.
L'emargement n'est pas facultatif, il est une preuve juridique, morale de la responsabilité de son auteur.

D - Numérotation du plan de cours et usage des couleurs dans le cahier de textes.

Pour la numérotation, le schéma classique est le suivant:

I-

A-

1-

a-

Il est souhaitable de n'utiliser que trois(3) couleurs : le rouge et le bleu ou le noir et le vert.

La problématique en caractère d'imprimerie, soulignée en rouge, l'énoncé en rouge, caractère d'imprimerie, encadré.

Le problème, en caractère d'imprimerie, souligné ; l'énoncé en majuscule, en rouge.

Les notions soit en majuscule, soit juste la première lettre en majuscule et le reste en minuscule, mais en bleu ou noir. Les chapitres en majuscule et soulignés en rouge, les sous titres en bleu ou noir avec juste la première lettre en majuscule et soulignée, alors que les «A», les «a ou b» ne doivent pas être soulignés.

NB : Les introductions et conclusions ne sont pas à souligner.

Les corrections des évaluations mentionnées en vert et bien soulignées. Le titre des évaluations en vert (la nature).

La date de l'épreuve et celle de la correction en bleu ou noir ; et le libellé en bleu ou noir

II – LE REGISTRE D'APPEL

C'est un document administratif, un registre permettant de vérifier la présence ou l'absence des élèves (leur régularité ou leur irrégularité). Il est tenu par l'enseignant et doit être signé au quotidien (à chaque séance de cours).

Il permet le suivi de l'assiduité des élèves et favorise la maîtrise des noms des élèves.

Il représente une couverture juridique pour l'enseignant et pour l'administration en cas d'incident concernant les élèves absents.

Comment organiser l'appel ?

Eventuellement (dans la mesure du possible), avoir un plan de la classe afin d'identifier aisément ses apprenants.

III- LE REGISTRE DE NOTES

C'est un registre dans lequel sont consignés la nature des évaluations, les notes, les moyennes et le rang des élèves. Il doit être soigneusement rempli par l'enseignant.

Il est important, car même en l'absence de l'enseignant, il peut servir d'archive et de preuve pour ou contre lui.

MODULE 11 :
LA LETTRE DE MISSION DES UNITES
PEDAGOGIQUES ET DES CONSEILS
D'ENSEIGNEMENT

MODULE 12 :
LE CODE DE DEONTOLOGIE DE L'ENSEIGNANT

LES PROGRESSIONS

PROGRESSION : CLASSE DE PREMIERE A (03H/semaine)

Mois	Semaine	Énoncé de la partie ou du thème	Titre des leçons	Nbre de séances ou volume horaire	
Sept.	1	COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE	Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H	
	2		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H	
Octobre	3		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H	
	4		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H	
	5		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H	
	6		Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H	
Novembre	7		DUREE TOTALE= ENVIRON 27 H	Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H
	8			Leçon III : La rédaction de la conclusion	3 H
	9			Leçon III : La rédaction de la conclusion	3 H
	10		COMPETENCE II :	Leçon I : L'essai de problématisation	3 H
Décembre	11	TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION	Leçon I : L'essai de problématisation	3 H	
	12		Leçon I : L'essai de problématisation	3 H	
	13		Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H	
Janvier	14		DUREE TOTALE=21 H ENVIRON	Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H
	15	Leçon III : La rédaction de la conclusion		3 H	
	16	Leçon III : La rédaction de la conclusion		3 H	
	17	COMPETENCE III :	Leçon I : La période antique	3 H	
Février	18	TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET LEURS PENSEES	Leçon I : La période antique	3 H	
	19		Leçon I : La période antique	3 H	
	20		Leçon I : La période antique	3 H	
Mars	21	DUREE TOTALE=45 H ENVIRON	Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	3 H	
	22		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	3 H	
	23		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	3 H	
Avril	24		Leçon III : La période moderne	3 H	
	25	Leçon III : La période moderne	3 H		
	26	Leçon III : La période moderne	3 H		
	27	Leçon III : La période moderne	3 H		
Mai	28		Leçon IV : La période contemporaine	3 H	
	29		Leçon IV : La période contemporaine	3 H	
	30		Leçon IV : La période contemporaine	3 H	
	31		Leçon IV : La période contemporaine	3 H	

L'ANIMATEUR D'UP

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

PROGRESSION : CLASSES DE PREMIERE C-D-E (02H/semaine)

Mois	Semaine	Enoncé de la partie ou du thème	Titre des leçons	Nbre de séances ou volume horaire
Sept.	1	COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE DUREE TOTALE= ENVIRON 18 H	Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H
	2		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H
Octobre	3		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H
	4		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H
	5		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H
	6		Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H
Novembre	7		Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H
	8		Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
	9		Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
	10		Leçon I : L'essai de problématisation	2 H
Décembre	11	COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION	Leçon I : L'essai de problématisation	2 H
	12	Leçon I : L'essai de problématisation	2 H	
	13	Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H	
Janvier	14	Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H	
	15	DUREE TOTALE=14 H ENVIRON	Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
	16	Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H	
	17	COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET LEURS PENSEES DUREE TOTALE=30 H ENVIRON	Leçon I : La période antique	2 H
Février	18		Leçon I : La période antique	2 H
	19		Leçon I : La période antique	2 H
	20		Leçon I : La période antique	2 H
Mars	21		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	2 H
	22		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	2 H
	23		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	2 H
Avril	24		Leçon III : La période moderne	2 H
	25	Leçon III : La période moderne	2 H	
	26	Leçon III : La période moderne	2 H	
	27	Leçon III : La période moderne	2 H	
Mai	28	Leçon IV : La période contemporaine	2 H	
	29	Leçon IV : La période contemporaine	2 H	
	30	Leçon IV : La période contemporaine	2 H	
	31	Leçon IV : La période contemporaine	2 H	

L'ANIMATEUR D'UP

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

PROGRESSION : CLASSE DE TERMINALE A (08H/semaine)

Mois	Semaine	Enoncé de la problématique	Titre des leçons	Nbre de séances ou volume horaire
Sept.	1	N° 1 L'homme peut-il relever le défi d'une existence libre ? DUREE TOTALE=72 H	Problème I/ La connaissance de l'homme est-elle possible ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	6H 2H
	2		N°1 : La connaissance de l'homme est-elle possible ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	6H 2H
Octobre	3		N°1 : La connaissance de l'homme est-elle possible ? et (Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 6H
	4		ProblèmeII : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire	6H 2H
	5		N° 2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	6H 2H
	6		N° 2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	6H 2H
Novembre	7		N° 2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Remédiation	6H 2H
	8		ProblèmeIII : La religion est-elle facteur d'aliénation ou de libération ? Questions au choix	6H 2H
	9		N° 3 : La religion est-elle facteur d'aliénation ou de libération ? Remédiation et Questions au choix	2H 6H
	10		N°2 L'humanité : mythe ou réalité ?	Problème I: La notion d'humanité est –elle compatible avec l'idée de domination ? Questions au choix
Décembre	11	DUREE TOTALE=48 H	N° 1 :La notion d'humanité est –elle compatible avec l'idée de domination ? Remédiation/Questions au choix	4H 4H
	12	Problème II /Le mythe est-il séparable de l'histoire ? Etude d'œuvre	6H 2H	
	13	N° 2 : Le mythe est-il séparable de l'histoire ? Etude d'œuvre	6H 2H	
Janvier	14	N° 2 : Le mythe est-il séparable de l'histoire ? Etude d'œuvre	6H 2H	
	15	Remédiation Etude d'œuvre	4H 4H	
	16	N°3 Le progrès concourt-il au bonheur de l'humanité ?	Problème I: Le progrès entraine-t-il le bonheur ? Etude d'œuvre	6H 2H
	17	N° 1 : Le progrès entraine-t-il le bonheur ? Etude d'œuvre	6H 2H	
Février	18	DUREE TOTALE=48H	N° 1 :Le progrès entraine-t-il le bonheur ? Remédiation	6H 2H
	19		Problème II : L'homme, être de désir, peut-il	6H

			être heureux ? Etude d'œuvre	2H
	20		N° 2 : L'homme, être de désir, peut-il être heureux ? Etude d'œuvre	6H 2H
Mars	21		N° 2 : L'homme, être de désir, peut-il être heureux ? Remédiation	6H 2H
	22	N°4 La vérité, problème de connaissance ou de communication ?	Problème I : Peut –on définir la vérité ? Etude d'œuvre	6H 2H
	23		N° 1 : Peut –on définir la vérité ? Etude d'œuvre	6H 2H
Avril	24		DUREE TOTALE=64 H	N° 1 : Peut –on définir la vérité ? Remédiation
	25	Problème II : La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ? Etude d'œuvre/ Méthodologie (dissertation/commentaire)		6H 2H
	26	N° 2 : La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ? Etude d'œuvre/ Méthodologie (dissertation/commentaire))		6H 2H
	27	N° 2 : La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ? Etude d'œuvre/ Méthodologie (dissertation/commentaire)		6H 2H
	Mai	28		N° 2 : La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ? Etude d'œuvre/ Méthodologie (dissertation/commentaire)
29		N° 2 : La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ? Remédiation	6H 2H	
30		DUREE TOTALE=232H +16H de révision	REVISION GENERALE	8H
31			REVISION GENERALE	8H

L'ANIMATEUR D'UP

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

PROGRESSION : CLASSES DE TERMINALE C-D-E (03H/semaine)

Mois	Semaine	Enoncé de la problématique	Titre des leçons	volume horaire
Sept.	1	<p align="center">N° 1 L'homme peut-il relever le défi d'une existence libre ?</p> <p align="center">DUREE TOTALE=36 H</p>	Problème I : La connaissance de l'homme est-elle possible ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
	2		N°1 : La connaissance de l'homme est-elle possible ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
Octobre	3		N°1 : La connaissance de l'homme est-elle possible ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
	4		N°1 : La connaissance de l'homme est-elle possible ? Remédiation	2H 1H
	5		Problème II : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
	6		N°2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
Novembre	7		N°2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
	8		N°2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Méthodologie (dissertation/commentaire)	2H 1H
	9		N°2 : La société est-elle un obstacle à la liberté humaine ? Remédiation	2H 1H
	10		Problème III : La religion est-elle facteur d'aliénation ou de libération ? Questions au choix	2H 1H
Décembre	11		N°3 : La religion est-elle facteur d'aliénation ou de libération ? Questions au choix au choix	2H 1H
	12		N°3 : La religion est-elle facteur d'aliénation ou de libération ? Remédiation	2H 1H
	13		N°2	Problème I : La philosophie a-t-elle un impact sur l'histoire ? Questions au choix au choix
Janvier	14	<p align="center">Le progrès : Mythe ou réalité?</p> <p align="center">DUREE TOTALE=21H</p>	N°1 : La philosophie a-t-elle un impact sur l'histoire? Questions au choix au choix	2H 1H
	15	N°1 : La philosophie a-t-elle un impact sur l'histoire ? Etude d'œuvre	2H 1H	
	16	Problème II : Le progrès matériel s'accompagne-t-il du progrès spirituel ? Remédiation	2H 1H	
	17	N°2 : Le progrès matériel s'accompagne-t-il du progrès spirituel ?? Etude d'œuvre	2H 1H	

Février	18	N°3 La vérité, problème de connaissance ou de communication ?	N° 2 : Le progrès matériel s'accompagne-t-il du progrès spirituel ? Etude d'œuvre	2H 1H
	19		N°2 : Le progrès matériel s'accompagne-t-il du progrès spirituel ? Etude d'œuvre	2H 1H
	20		Problème I : Peut –on définir la vérité ? Etude d'œuvre	2H 1H
Mars	21	DUREE TOTALE=30H	N° 1 : Peut –on définir la vérité ? Etude d'œuvre)	2H 1H
	22		N°1 : Peut –on définir la vérité ? Etude d'œuvre	2H 1H
	23		N° 1 : Peut –on définir la vérité ? Remédiation	2H 1H
Avril	24	DUREE TOTALE=30H	Problème II/ La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ?	3H
	25		N° 2 : La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ?	3H
	26		N° 2 :La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ?	3H
	27		N°2 :La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ?	3H
Mai	28	DUREE TOTALE=87H+6H de révision	N° 2 :La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ?	3H
	29		N° 2 :La vérité est-elle le privilège du discours scientifique ? Remédiation	2H 1H
	30		REVISION GENERALE	3H
	31		REVISION GENERALE	3H

L'ANIMATEUR D'UP

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

MODULE 08 :
L'ETUDE D'ŒUVRES ET LES QUESTIONS
AU CHOIX

L'ETUDE D'ŒUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX

I- BREF HISTORIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ETUDE D'ŒUVRE ET LES QUESTIONS AU CHOIX

L'étude d'œuvres tout comme les questions au choix tire son origine de l'oral du baccalauréat. Les candidats appelés à se présenter à cette épreuve y allaient avec une liste d'œuvres : trois pour les séries A, deux pour les séries B et une pour les séries C-D-E. A cette liste d'œuvres s'ajoutaient, pour la série A, deux questions au choix, pour les séries B-H une seule et pour les séries C-D-E une question facultative. En règle générale, ces questions consistaient dans l'approfondissement de notions du programme. Et une étude sérieuse de ces œuvres et de ces questions au choix constituaient pour les candidats une excellente préparation pour l'écrit, car cette étude visait à connaître une œuvre dans son intégralité et sa richesse propre. C'est du reste dans cet esprit que se faisaient ces deux activités. Voici donc présenté l'ancien décor des questions au choix et de l'étude d'œuvres. Qu'en est-il dans sa forme actuelle ?

II- L'ETUDE D'ŒUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX SOUS LEUR FORME ACTUELLE

A- Phase théorique de l'étude d'œuvres.

Le nombre d'œuvres à étudier varie d'une série à une autre. Ainsi, en Tle A, deux (02) œuvres sont à étudier, dont l'une dans son intégralité et l'autre dans ses parties essentielles. En tle B-H, une œuvre est à étudier dans son ensemble. En Tle C-D-E, une œuvre est à étudier, mais dans ses parties essentielles. En tle F-G, l'étude d'œuvre est adaptée à l'horaire de la classe. Elle ne prendra pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique.

1- Le choix de l'œuvre. Comment et quand s'opère ce choix ?

Il se fait en CE et/ou en UP et obéit aux critères suivants :

- L'œuvre doit être d'un auteur au programme.
- Elle doit être disponible sur le marché.
- Elle doit présenter des affinités avec les notions au programme.
- En série A, si les deux œuvres sont choisies dans la même période, l'une d'entre elles doit être d'un auteur dont le nom est précédé d'un astérisque(*).
- Le contenu de l'œuvre doit être accessible au niveau des apprenants.

2- La méthode d'étude de l'œuvre.

L'étude d'œuvres se fait de façon conjointe avec celle des notions. Et conformément au programme opérationnalisé elle répond à des objectifs qu'il convient de rappeler :

- Objectif général

Il peut se décliner en trois points :

- Amener l'élève à comprendre l'œuvre.
- Développer chez lui le goût de la lecture.
- Développer chez lui l'esprit critique.

- Objectif spécifique terminal
 - Amener l'élève à expliquer une œuvre philosophique.
 - L'amener à présenter l'auteur et son œuvre.
 - L'amener à dégager le sens de l'œuvre.
 - L'amener à porter un jugement critique sur l'œuvre.

3- Moyens et stratégies pour atteindre les objectifs.

- Lecture de l'œuvre.
- Explication de textes.
- Exposés et résumés.

Ces moyens sont utilisés en vue de :

- Faire la bibliographie de l'auteur.
- Le situer par rapport à l'histoire de la philosophie, au contexte historique et philosophique de son époque.
- Découvrir son courant de pensée.
- Situer l'œuvre choisie dans l'ensemble des œuvres de l'auteur.

B- Phase pratique de l'étude d'œuvre.

1- Les grandes étapes.

- Dégager l'idée principale de l'œuvre.
- Faire la bibliographie de l'auteur
- Présenter le résumé de l'œuvre.
- Faire une explication des passages significatifs de l'œuvre.

2- Etude d'un extrait de texte.

- Situer l'extrait de texte.
- Dégager le sens de l'extrait de texte.
- Porter un jugement critique sur l'extrait de texte.

C- Les Questions au choix

A l'instar de l'étude d'œuvre l'exécution des questions au choix est fonction des séries :

Une question dans la série A

- Une question dans les séries B - H
- Une question facultative dans les séries C-D-E.

Les questions au choix constituent en un certain sens un approfondissement de l'étude des notions du programme. (Dans les séries à programme léger, telles F et G, la question choisie peut être sans rapport direct avec le programme des notions.)

Toutefois, il n'est pas exclu qu'elles prennent en compte d'autres préoccupations comme :

- L'étude analytique et critique d'un certain nombre de concepts et de thèmes métaphysiques (à savoir : l'être et le néant, l'essence et l'existence, l'absolu, Dieu...).

- La réflexion critique concernant quelques théories et quelques concepts fondamentaux d'ordre scientifique ou épistémologiques étudiés en eux-mêmes et, le cas échéant, dans leur histoire (par exemple : le nombre, les ensembles, la matière, l'évolution, le comportement, la parenté, le modèle, la structure...).
- La réflexion critique concernant quelques concepts fondamentaux d'ordre esthétique (par exemple : imitations, créations ...)
- La réflexion critique sur les problèmes fondamentaux de l'éducation (par exemple : les modèles éducatifs, école et société ...)
- L'étude d'œuvres non philosophiques à caractère religieux ou littéraire (par exemple : la Bible, les tragiques grecs ...) ou scientifiques (texte de Galilée ou de Darwin, de Mauss ou Lévi-Strauss ...) pouvant intéresser la réflexion philosophique.
- L'étude d'une doctrine, d'un courant ou d'un moment de la pensée ayant joué un rôle majeur dans l'histoire de la culture (par exemple : le stoïcisme, le libéralisme, les Lumières).
- L'étude analytique et critique de notions et de thèmes ne figurant pas au programme, mais en liaison directe avec celui-ci (par exemple : en liaison avec l'espace : le corps ; en liaison avec le travail : les loisirs ; en liaison avec la société : l'idéologie ...).
- L'étude de questions propres au monde contemporain dans leur rapport avec une problématique philosophique.

Dans chaque série, le temps réservé à l'étude de ces questions sera proportionné au nombre d'heures dont dispose l'enseignement de la philosophie ; il n'excédera pas un cinquième de ce nombre dans l'ensemble de l'année scolaire.